

AFFECTATION DES ELEVES DE CM2 EN CLASSE DE SIXIEME RENTREE 2023

Important : chaque élève dépend d'un collège de secteur. Si une famille souhaite que son enfant soit admis dans un autre collège, les parents devront contacter le directeur d'école qui expliquera la démarche à réaliser pour déposer une demande de dérogation au moment de la procédure d'affectation en Sixième.

Informations des familles sur les options et langues vivantes proposées par le Collège Les Ecrins d'Embrun

Carte des options : Il est rappelé que le choix d'une option est facultatif.

Toutefois l'engagement dans une option s'inscrit dans un parcours de formation qui prend tout son sens au sein de la cité scolaire d'Embrun. En effet, les parcours optionnels se poursuivent et s'étoffent au lycée Honoré Romane et aboutissent, par exemple, à une bi-qualification pour les sections sportives ou à un double diplôme du Bac (Baccalauréat + ESABAC). L'engagement dans une option choisie ne peut être remis en cause en cours d'année que sur demande écrite de la famille et avec l'accord de la commission de répartition. L'accès à une éventuelle nouvelle option se décide en fin d'année scolaire. Pour des raisons d'organisation il n'est pas possible de cumuler une option classe sportive et une option bi-langue.

⇒ En Sixième:

- Bi-langues anglais-allemand / Bi-langues anglais-italien (pour l'enseignement en classe bi-langues les élèves ayant commencés l'allemand ou l'italien en classes primaires sont prioritaires). L'engagement pour ces options est de 4 années avec une période de détermination en début de Sixième
- Section sportive ski / Section sportive bike and trail. Engagement pour 4 années avec possibilité de révision du projet en fin de Cinquième (demande écrite de la famille et accord des professeurs de la commission de répartition)

⇒ En Cinquième :

- ▶ Langues et cultures de l'antiquité (LCA). L'engagement pour cette option est de 3 années.

⇒ En Quatrième :

- ▶ Sections sportives ski/triathlon et sport de nature et montagne (SNM). Engagement pour 2 années.

Comment postuler à une option à l'entrée en Sixième ?

⇒ En ce qui concerne les sections sportives, remplir un dossier papier (téléchargeable sur le site internet du collège, ou en contactant le secrétariat de direction par téléphone 04 92 43 11 00), et le rendre en temps et en heure afin de passer les tests de sélection. Les résultats vous seront communiqués durant le mois de mai. <https://www.atrium-sud.fr/web/clg-ecrins-052021/sections-sportives>

⇒ En ce qui concerne les classes bi-langues, manifester votre choix auprès du professeur des écoles et au moment de l'inscription au collège (au mois de juin). Les résultats vous seront communiqués à la fin du mois de juin.

Recrutement en options

⇒ Le recrutement en section sportive est soumis à l'aval d'une commission composée de professeurs et d'entraîneurs. Les critères de recrutement s'appuient sur des capacités sportives ainsi que sur les capacités de l'enfant à mener de front une scolarité réussie avec une pratique sportive intensive.

⇒ Le recrutement en classes bi-langues s'appuie d'abord sur l'anticipation, au primaire, de l'enseignement de l'italien et de l'allemand (ces élèves sont prioritaires). Le bilinguisme en 6ème est accessible à tous les autres élèves volontaires, dans la limite des places disponibles. Un formulaire d'engagement a été transmis aux écoles élémentaires.

Collège Les Ecrins - Route de Caléryère - 05200 Embrun / 04 92 43 11 00
